

Je signale très brièvement, monsieur l'Orateur, que la situation à l'aéroport de Victoria ne présente aucun danger, compte tenu des mesures qui sont utilisées à l'heure actuelle. Les contrôleurs se servent jusqu'à un certain point des installations radar de Vancouver ainsi que d'autres méthodes pour assurer la sécurité à l'aéroport. En outre, le ministère a créé un poste de contrôle spécial dans la tour de contrôle de Victoria qui assure un service consultatif. Les pilotes ont déclaré que ce service constituait une amélioration notoire.

● (2210)

Le député a posé une question au mois de juillet dernier au sujet de parachutistes qui avaient gêné la circulation aérienne à Victoria. Je tiens à signaler que les incidents en cause ont eu lieu en dehors de la zone de contrôle de l'aéroport de Victoria, dans l'espace aérien américain, et que les radars n'auraient de toute façon pas pu repérer les parachutistes. Dernièrement, les incidents dus au non maintien des distances réglementaires entre les avions ont été bien rares à Victoria. Naturellement, il nous faut considérer l'avenir.

Dans le cadre d'un plan de modernisation à long terme, on a jugé que Victoria devait être doté d'un radar. Les détails de ce plan seront mis au point de façon rationnelle et Victoria aura un radar dans un avenir proche, au moment voulu.

L'ÉNERGIE—LE PÉTROLE—LES SOURCES D'APPROVISIONNEMENT DE L'EST DU CANADA

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Monsieur l'Orateur, une question posée en mai me cause également certaines inquiétudes en raison de la nature des événements de ces derniers mois. Je me préoccupe beaucoup de l'accord signé par le gouvernement du Canada avec le gouvernement du Mexique au sujet des approvisionnements en pétrole brut destinés à répondre aux besoins essentiels des Canadiens. On nous a pendant longtemps laissé croire que le gouvernement canadien était sur le point de conclure les dernières dispositions d'un accord par lequel l'est du Canada et les raffineries de cette région recevraient 100,000 barils de pétrole brut nécessitant un raffinage. A l'occasion de la déclaration du 26 ou du 27 mai, nous avons été surpris, scandalisés et déçus d'apprendre que le gouvernement actuel n'avait réussi à obtenir que 50,000 barils par jour. Non seulement cela déçoit les Canadiens de l'Est, mais cela les inquiète sérieusement.

Lorsque j'ai posé ma question, il n'y avait pas surabondance, comme c'est peut-être le cas maintenant, sur le marché pétrolier mondial. C'était au moment où la stabilité au Proche-Orient causait de plus en plus d'inquiétude et nous venions de traverser un hiver où la plupart des Canadiens de l'Est s'étaient demandé, à juste titre, si les raffineries allaient recevoir des approvisionnements suffisants pour répondre à leurs besoins en mazout, en électricité et en produits pétroliers. Voici la réponse donnée alors par le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Lalonde):

Madame le Président, je voudrais tout d'abord apaiser les craintes du député en disant que le Canada n'a pas perdu 50,000 barils de pétrole par jour. Il a gagné 50,000 barils par jour.

Voilà le jeu de mots d'une personne qui se préoccupe très peu, sinon pas du tout, de la sécurité des approvisionnements de l'est du Canada. Le ministre réside pourtant dans une région qui est généralement appelée l'est du Canada. Quelles

L'ajournement

mesures le gouvernement a-t-il prises? Quelles mesures est-il disposé à prendre pour obtenir les 100,000 barils par jour qu'il avait promis ici même aux Canadiens de l'Est? Je demande en outre au secrétaire parlementaire député d'Etobicoke-Nord (M. MacLaren) d'aborder ce soir la question de la situation énergétique dans les Maritimes. Le ministre des Finances (M. MacEachen) a indiqué clairement, voici quelques semaines, lors du dîner annuel du port d'Halifax, qu'il veillerait personnellement à ce que le gazoduc reliant le Québec aux Maritimes soit prolongé, malgré les réserves formulées par l'Office nationale de l'énergie à ce sujet.

● (2215)

J'aimerais savoir qu'elles discussions ont eu lieu par la suite pour garantir l'approvisionnement en énergie des Maritimes? J'aimerais savoir s'il y a eu des rencontres ou des négociations à ce propos depuis le 27 mai dernier. Quelles mesures ont été prises pour compenser la perte de 50,000 barrils par jour? Si la conjoncture internationale crée un certain surplus, la crise que connaît le Moyen-Orient depuis deux semaines empêche l'est du Canada d'être approvisionné normalement en pétrole étranger.

Pour que le Canada ne puisse se permettre de s'approvisionner sur le marché au comptant, je crains que ce soit là une pratique courante. Qu'est-ce que le gouvernement fait à ce sujet? Quelles mesures sont prévues? A-t-on quelque chose à annoncer aux Canadiens de l'Est à part que les réserves permettront de tenir jusqu'à la fin février ou le début de mars? Et après? Qu'est-ce qui est prévu? Il fait froid à la fin mars et même au début avril dans les Maritimes et dans le nord du Québec! Et même jusqu'au milieu de mai si vous voulez le savoir! A-t-on prévu quelque chose pour garantir qu'après la fin février, il y aura assez de pétrole pour chauffer les maisons, pour produire du courant et ravitailler les navires?

Le secrétaire parlementaire voudrait-il également aborder la question cruciale de l'approvisionnement de gaz qui, aux dires du ministre des Finances, devrait permettre de suppléer la perte des 50,000 barils de pétrole?

M. Roy MacLaren (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, comme le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Lalonde) et d'autres membres du gouvernement l'ont signalé à plusieurs reprises, l'accord signé à Ottawa avec le Mexique le 27 mai garantit la livraison de 50,000 barils par jour de pétrole mexicain au Canada à partir de la fin du mois en cours.

Je suis heureux d'annoncer que toutes les dispositions nécessaires ont été prises. Nous escomptons que de 20,000 barils par jour au début, les livraisons atteignent le maximum de 50,000 barils à la fin de l'année ou au début de janvier. Bien que le Mexique ne se soit jamais engagé formellement à livrer plus que 50,000 barils, le président du Mexique a laissé entendre le printemps dernier qu'il accueillerait favorablement tout intérêt que le Canada pourrait exprimer d'obtenir des livraisons de plus de 50,000 barils par jour. Le gouvernement étudie en ce moment les moyens de faire une répartition juste et équitable du brut mexicain aux raffineries de l'est du Canada, dès que cette nouvelle source d'approvisionnement nous sera accessible.